

BAD
PLERIN.COM



**BADMINTON
PLERINAIS**

15, rue du
Souvenir Français
22000 Saint-Brieuc

TELEPHONE
02.96.52.13.95
06.77.46.12.49

E-MAIL
badplerin@laposte.net

SITE INTERNET
www.badplerin.com

Affiliation
Fédération Française
de Badminton

Ecole de badminton labellisée
F.F.Ba

Ligue de Bretagne

Codep 22

Agréé
Jeunesse et Sports
N°225810

OCEANE 3

Badminton



Plérin

24-25 avril 2010

**Tournoi de doubles
séries B, C, D, NC, Vét**

Salle Océane

600 places, 7 terrains sur parquet



**Entrée
gratuite**



Cinq grammes de plumes, des tonnes d'émotions

ACCUEIL/HORAIRES

Samedi 24 Avril 2010 - DOUBLES Dames et Hommes (y compris les finales)

- Accueil des joueurs à la salle Océane : 8 H 30
- Début des matchs : 9 H 00

Dimanche 25 Avril 2010 - DOUBLES Mixtes

- Accueil des joueurs à la salle Océane : 8 H 30
- Début des matchs : 9 H 00

Le Juge-Arbitre du tournoi est Mr Christian GUILLOREL

Numéro d'autorisation : 09/10.BRE.018-TN.N.AV-C22/BCDNC

Un stand cordage 777 sera présent sur les 2 journées



TABLEAUX

- Doubles, doubles mixtes dans les séries **B - C - D - NC - Vétérans**.
- Inscriptions possibles dans **DEUX** tableaux.
- Poules, puis par élimination directe.
- **Tous les doubles H et D auront lieu le samedi** : des matchs de poules aux finales.
- **Tous les doubles mixtes auront lieu le dimanche**.
- Le tournoi est ouvert à tous les joueuses et joueurs en possession d'une licence **F.F.BA** pour la saison 2009-2010.

SALLE

Salle Omnisports **Océane**, 7 terrains sur parquet
1 rue de la Croix
22190 PLERIN

INSCRIPTIONS

A envoyer avant le **SAMEDI 17 Avril 2010** à :

Delphine NICOLAS
18 rue de Normandie
22000 ST BRIEUC

☎ : 06 28 37 93 13 / badplerin@laposte.net

- Les droits d'engagement (chèque à l'ordre du **Badminton Plérinais**) :
 - 8,00 €uros pour un tableau,
 - 14,00 €uros pour deux tableaux

 - Ne seront pris en compte que les inscriptions accompagnées du règlement.
 - Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
 - Le tirage au sort des tableaux sera effectué Mercredi 21 Avril.
 - Tout forfait après le Mardi 20 Avril ne sera pas remboursé.
- N° de téléphone le jour du Tournoi - **Henri ALLOY : 06.77.46.12.49**
- **Delphine NICOLAS : 06.28.37.93.13**

RESTAURATION - HÔTELS

Le **Bad'Kafé**, lors du tournoi, vous proposera une restauration rapide mais néanmoins savoureuse : sandwiches, salades, croques-monsieurs, boissons froides et chaudes...

HÔTELS :

- **LE BONSAI (500 mètres de la salle)**
rue des Chênes - Plérin, tél. 02.96.79.25.25, fax : 02.96.79.25.26, 44 chambres
- **IBIS ****
Aire de Repos d'Yffiniac, tél. 02.96.72.64.10, fax : 02.96.72.71.65
- **LE CAMPANILE ****
3 rue de la Landelle à Langueux, tél. 02.96.33.65.66
- **LE CHENE VERT ****
2 rue de la Croix Lormel - Plérin, tél. 02.96.79.80.20

REGLEMENT DU TOURNOI

- Le tournoi se déroulera en application des règles de la F.F.Ba.
- Tout joueur participant devra être en possession de sa licence en règle le jour du tournoi.
- Les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 21 pts.
- Volants officiels du tournoi : BABOLAT AEROFLEX PRO (homologués F.F.Ba).
- Le tournoi est autorisé sous le numéro : **09/10.BRE.018-TN.N.AV-C22/BCDNC**
- Tournoi ouvert aux séries B, C, D, NC et Vét
- 3 tableaux pour ce tournoi : DD - DH - Dx
- Droits d'engagement de 8 euros / tableau. 14 euros pour 2 tableaux.
- Tout joueur non présent sur le terrain, 5 minutes après l'appel de son match, sera déclaré forfait.
- Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires utiles à son match.
- Les matchs se dérouleront selon le principe de l'auto arbitrage, sauf décision du Juge-Arbitre (Christian GUILLOREL).
- Les joueurs auront 2 minutes d'échauffement à partir de l'annonce de leur match.
- Une tenue conforme aux circulaires F.F.Ba sera exigée sur le terrain.
- Tout volant touchant une infrastructure sera considéré faute, sauf au service où il ne pourra être remis qu'une seule fois.
- Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'échéancier.
- Les décisions du Juge-Arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
- Le présent règlement sera affiché dans la salle.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes. Ce temps pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
- Tout joueur désirant s'absenter, quelque en soit la raison et la durée, devra en informer le Juge-arbitre au préalable, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- Toute participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Plérin sur Mer, le 10 Février 2010